

Description

Le technicien ou la technicienne en conduite des travaux assurent la mise en œuvre, la conduite et la gestion de projets de construction. Ils organisent les chantiers du bâtiment, du génie civil ou des voies de communication, et sont chargés de planifier et de contrôler les tâches accomplies par les différents corps de métiers engagés (maçons, constructeurs de routes, installateurs en chauffage, installateurs-électriciens, carreleurs, etc.). Ils veillent à la coordination, à l'avancement et à la qualité des travaux.

Leurs principales activités consistent à:

Planification des travaux

- analyser le dossier relatif au projet de construction: examiner attentivement les plans des architectes, les devis fournis par les professionnels, les fournitures choisies et les descriptifs établis par les bureaux techniques;
- effectuer les démarches administratives d'ouverture d'un chantier et programmer son implantation en collaboration avec les différents corps de métiers et les riverains;
- signaler et sécuriser la zone de construction;
- planifier les différentes opérations des travaux, définir un programme de réalisation et établir un calendrier des interventions des différents professionnels;
- localiser les meilleurs emplacements pour les engins, l'outillage et les matériaux, repérer les limites de la construction;
- établir des dispositifs d'hygiène et de sécurité;
- commander les matériaux, les outils et les machines;

Contrôle des travaux

- constituer une équipe et lui donner les instructions nécessaires à chaque étape de la construction;
- suivre l'avancement des travaux, veiller à ce qu'ils soient exécutés conformément aux plans établis par les architectes et les ingénieurs et intervenir pour corriger les dysfonctionnements;
- effectuer les relevés et les métrés des travaux en cours et préparer des rapports de chantier;
- contrôler l'application stricte des mesures d'hygiène et de sécurité;
- établir périodiquement un état des dépenses et intervenir en cas de dépassements budgétaires;
- inspecter l'état du matériel et pourvoir à son entretien;

Tâches administratives

- vérifier les factures des fournisseurs, établir les décomptes des prestations et préparer la facturation;
- procéder au métrage et calculer les coûts de construction;
- rédiger des soumissions.

Environnement de travail

Les activités et les responsabilités des techniciens en conduite des travaux varient en fonction de la taille de l'entreprise et de l'importance de ou des chantiers suivis. Ils travaillent le plus souvent dehors pour superviser les chantiers, mais sont aussi à l'intérieur, dans les bureaux techniques et auprès des maîtres d'ouvrage. Leurs horaires peuvent être chargés et parfois irréguliers.

Formation

La formation de technicien ou de technicienne en conduite des travaux s'acquiert par des études dans une école supérieure, dans l'une des spécialisations suivantes: Bâtiment, Génie civil, Construction de voies de communication.

Lieux

- Colombier;
- Fribourg;
- Genève.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecole.

Durée

- 1 à 3 ans à temps plein ou en emploi (selon les écoles).

Conditions d'admission

- certificat fédéral de capacité (CFC) dans le domaine du bâtiment, du génie civil ou des voies de communication (selon la spécialisation choisie);
- ou autre CFC, maturité professionnelle, spécialisée ou gymnasiale, certificat de culture générale, avec test d'aptitude réussi, et au moins un an d'expérience professionnelle dans une entreprise de la construction.

De plus, dans le cas d'une formation en cours d'emploi:

- activité professionnelle à 50% minimum.

Titre obtenu

- diplôme de technicien ou de technicienne ES en conduite des travaux.

Contenu (à titre indicatif)

- cours généraux: français commercial, gestion d'équipe, droit, économie du bâtiment, comptabilité, etc.
- branches scientifiques: mathématiques, informatique de base, physique du bâtiment;
- branches techniques: résistance des matériaux, construction du bâtiment, statique, gestion de chantier, analyse de prix, analyse de plan, conduite de travaux, etc.
- cours spécifiques à la spécialisation;
- travaux interdisciplinaires;
- travail de diplôme.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Disposition à de fréquents déplacements
- Bonne représentation spatiale
- Esprit de décision
- Résistance physique
- Aptitude à négocier

Perspectives professionnelles

Les techniciens en conduite des travaux exercent une fonction de cadre dans des entreprises du bâtiment, du génie civil et des voies de communication. Certains trouvent des postes intéressants dans des bureaux d'études techniques de la construction et de l'aménagement routier ou dans l'administration publique. En tant que responsables, ils encadrent les équipes de projets et les professionnels de terrain. Les débouchés sont liés à l'évolution de la conjoncture dans le secteur de la construction.

Perfectionnement

Les techniciens en conduite des travaux peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- diplôme fédéral de directeur-trice des travaux;
- diplôme fédéral d'entrepreneur-se - construction;
- Bachelor of Science HES en génie civil;
- Bachelor of Arts HES en architecture;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Contremaître maçon BF/Contremaîtresse maçonne BF
- Technicien ES en construction métallique et de façades/Technicienne ES en construction métallique et de façades
- Technicien ES en énergie et environnement/Technicienne ES en énergie et environnement
- Technicien ES en planification des travaux/Technicienne ES en planification des travaux
- Technicien ES en technique des bâtiments/Technicienne ES en technique des bâtiments

Adresses

Société suisse des entrepreneurs (SSE)
Secrétariat romand Lausanne
Avenue de Savoie 10
1003 Lausanne
Tél.: 058 360 77 00
<http://www.sse-srl.ch>
<http://www.professions-construction.ch>